

**CONVOCAATION A LA
SEANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL COMMUNAL**

En application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal est prié de bien vouloir se réunir en la salle des séances de la mairie au château d'Erpeldange-sur-Sûre **vendredi, le 25 août 2023 à 14.00 heures** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Article 18 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 :

Le conseil communal ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre requis, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, quel que soit le nombre des membres présents, prendre une résolution sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par les articles 12 et 13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu ; en outre la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Un membre du conseil qui, sans motif légitime, n'aura pas été présent à trois séances consécutives pourra, sur la proposition du conseil, être déclaré démissionnaire par le Ministre de l'Intérieur.

1. Formation du tableau de préséance - approbation
2. Règlement interne de fonctionnement du conseil communal - approbation
3. Création des commissions consultatives - approbation
4. Règlement interne de fonctionnement des commissions consultatives - approbation
5. Président(e)s des commissions consultatives communales – nominations
6. Délégué(e)s des Syndicats de Communes et autres organisations- nominations
7. Délégué(e)s des Syndicats de Communes et autres organisations – propositions (huis clos)
8. Affaire de personnel : changement groupe de traitement (huis clos)
9. Attribution du congé politique supplémentaire – approbation
10. Titres de recettes
11. Finances communales : modifications budgétaires - approbation
12. Reclassement parcelle domaine public communal en domaine privé communal – approbation
13. Compromis d'échange de terrains - approbation
14. Projet d'aménagement particulier « Dreieck (Aral) » à Erpeldange-sur-Sûre - approbation
15. Droit de préemption concernant la vente de deux parcelles à Erpeldange-sur-Sûre – décision
16. Organisation scolaire 2023-2024 - horaire cycle 1 - décision
17. Confirmation de règlements de circulation temporaire - approbation
18. Rapport des délégués aux syndicats intercommunaux
19. Divers / point d'information sur des sujets d'actualité et questions orales.

Erpeldange-sur-Sûre, le 18 août 2023

pour le Collège des Bourgmestre et Echevins:
Le Président,

Le Secrétaire,

